

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL 325-36-74

C. C. P. 1248-74 PARIS

D 293 BRESIL: PETROLE ET CENSURE DE LA PRESSE

Depuis que le président de la République a modifié la politique pétrolière du gouvernement (cf DIAL D 253) en ouvrant la porte aux sociétés étrangères pour la prospection du pétrole sur la plate-forme continentale du Brésil, le thème du pétrole est l'objet d'une censure sévère de la presse brésilienne.

Des publications comme MOVIMENTO, plus atteintes que d'autres, ont trouvé une nouvelle façon de réagir: écrire sur le sujet au ministre de la justice et rendre la lettre publique. C'est le texte d'une telle lettre que nous publions ici.

(Note DIAL)

Monsieur Armando Falcão
Ministre de la Justice
de la République fédérative du Brésil

São Paulo, le 24 février 1976

Monsieur le Ministre,

Par cette lettre, nous venons insister auprès de vous pour que soit levée l'interdiction qui, depuis quatre mois, nous empêche, nous et d'autres journaux du pays, de publier "quoi que ce soit" sur les "contrats de risque" et la question du pétrole au Brésil.

Le 9 octobre de l'année dernière, le président Geisel annonçait, par une chaîne de radio et de télévision, la décision de son gouvernement d'ouvrir la prospection du pétrole brésilien aux capitaux étrangers sous la forme de contrats de service avec clause de risques (1). Petrobrás (2) vient de rendre publique l'invitation faite aux entreprises étrangères en leur indiquant où et comment elles doivent retirer les formulaires pour la soumission de dix aires distinctes dans lesquelles elles pourront prospecter et exploiter le pétrole brésilien. Les entreprises étrangères se sont vu ouvrir presque tous les bassins sédimentaires localisés sur la plate-forme continentale. A cette liste ont été ajoutés: la région de l'embouchure de l'Amazone, où Petrobrás a déjà découvert du gaz; une aire voisine du Bassin de Campos, où Petrobrás vient récemment de découvrir un gisement des plus prometteurs; et le Bassin de Santos, considéré pratiquement comme une extension de celui de Campos.

En annonçant sa décision d'instituer lesdits "contrats de service avec clause de risques", le président avait expressément dit respecter

(1) Texte du discours, cf DIAL D 253 (N.d.T.)

(2) Régie nationale du pétrole (N.d.T.)

l'opinion de "tous ceux qui, de bonne foi et en conscience, y compris au nom du gouvernement, à l'intérieur et à l'extérieur de la Régie (Petrobrás), dans la presse ou à la Chambre, se sont prononcés contre la réalisation des contrats de service". En tant que membres du Conseil de rédaction du journal MOVIMENTO, nous nous considérons comme faisant partie des brésiliens qui, de bonne foi et en conscience, s'opposent aux "contrats de service avec clause de risques". Nous estimons, en premier lieu, qu'une décision de cette importance n'aurait pas dû être prise sans un large débat populaire préalable, étant donné que les "contrats de service avec clause de risques" partent de principes radicalement opposés à ceux qui ont, après une grande campagne nationale, conduit à la politique du monopole d'Etat sur le pétrole en 1953. Cette politique a été ensuite approuvée et rigoureusement définie par le parlement brésilien dans les termes de la Constitution et de la loi. Nous estimons donc, en second lieu, que le parlement n'a nullement été consulté, ni en séance plénière ni par le biais de ses commissions techniques, telles la Commission des mines et de l'énergie ou la Commission de la constitution et de la justice.

L'opinion publique, Monsieur le ministre, a été mise devant le fait accompli. Notre hebdomadaire et cinq autres journaux de renom dans le pays (les hebdomadaires O PASQUIM, CRITICA, OPINIÃO; la revue EX, et le quotidien TRIBUNA DA IMPRENSA) ont reçu l'interdiction de publier "quoi que ce soit" sur les "contrats de risques" et la question du pétrole brésilien. Cette interdiction a été arrêtée par la Police fédérale le lundi 13 octobre, suite à l'annonce de ces contrats par le président, et appliquée jusqu'à ce jour sur votre ordre exprès, conformément aux déclarations officielles de la Préfecture de police fédérale à São Paulo. Le 11 octobre, déjà, le n° 15 de notre hebdomadaire qui était consacré en grande partie au débat sur le problème du pétrole et des "contrats de risques", avait été saisi par la Police fédérale de São Paulo, et ce malgré qu'il ait été soumis à la censure préalable de cette même Police fédérale.

Depuis lors ont été systématiquement supprimés de notre hebdomadaire les articles, études et reportages sur les "contrats de risques" et sur le problème du pétrole en général, qui constituent notre contribution et celle de nos innombrables collaborateurs au débat avorté sur un sujet d'une telle importance.

Ce n'est pas là, Monsieur le Ministre, le seul thème systématiquement censuré dans notre hebdomadaire par la censure de la Police fédérale. La description et la discussion des conditions de vie des travailleurs brésiliens, ainsi que la délicate question des droits de l'homme dans notre pays, subissent de même le veto systématique de la censure. De façon plus aléatoire mais non moins intense ont également été détruits des reportages et des articles sur pratiquement tous les thèmes de la connaissance humaine, de l'économie aux arts, de la politique à la science. Nous avons quotidiennement lutté contre ces restrictions; la liberté de la presse, Monsieur le Ministre, est une nécessité vitale pour toute société civilisée; et nous sommes sûrs que la presse brésilienne retrouvera le droit de discuter tous les sujets aujourd'hui prohibés.

Pour l'heure, Monsieur le Ministre, nous considérons comme spécialement grave le veto mis au thème du pétrole et des contrats de risques.

Dans la déclaration de principes de notre hebdomadaire, on trouve citées explicitement "la défense de nos ressources naturelles" et leur exploitation "planifiée au bénéfice de la collectivité". On trouve aussi parmi nos objectifs "la lutte contre l'exploitation du pays par des intérêts étrangers". Il est vrai, Monsieur le Ministre, que le pays doit faire face à une grave crise financière. Il est vrai que la balance des paiements est dans une situation critique et que notre dette extérieure a déjà dépassé les vingt-deux milliards de dollars pour atteindre vingt-huit milliards à la fin de cette année. Il est également vrai que le pays n'a pas encore atteint l'autosuffisance en matière de pétrole et que l'importation de cette matière première représente l'un des principaux facteurs du déséquilibre de la balance des paiements. Nous estimons cependant qu'avant de décider la modification de la politique nationale de prospection pétrolière, il serait nécessaire d'examiner les causes profondes de la crise de la balance commerciale. Car cette crise, en dernière instance, est la conséquence du modèle de développement économique que le Brésil met en oeuvre et qui, dans le cas du pétrole, s'est traduit par une grave distorsion dans le profil de la demande concernant ce combustible, avec la prédominance absurde de la politique routière et des incitations effrénées à l'utilisation de la voiture particulière. En même temps, Petrobrás abandonnait, au commencement de cette décennie, à une période cruciale de l'histoire du pétrole, la priorité accordée à la recherche et à l'extraction sur le territoire national. La crise actuelle d'approvisionnement ne peut donc pas être attribuée à l'existence du monopole, mais bien à sa mauvaise application et aux distorsions de la politique économique. L'extension du monopole au raffinage, à la distribution des dérivés et à la multiplication de crédits pour la prospection et l'achat d'équipements, que de nombreuses missions étrangères sont aujourd'hui venu offrir à Petrobrás; le changement de politique des transports ainsi que la réorganisation de l'économie: telles seraient les mesures correctes rendant possible une solution durable du problème du pétrole. D'ailleurs, le président Geisel lui-même a, dans sa déclaration, admis que "les contrats de service avec clause de risques" ne résoudront, à court terme, aucun des problèmes les plus graves du pays.

Monsieur le Ministre, nous pouvons considérer comme un gain le fait de la diminution, durant les dernières années, de l'effort de prospection pétrolière, dans la mesure où le pétrole non découvert a été sauvé d'une consommation abusive et illogique, déterminée par le modèle actuel de développement. Les réserves du Recôncavo de Bahia, par exemple, sont déjà en voie d'épuisement, brûlées dans la consommation, en grande partie non nécessaire, de l'automobile. Si nous avons encore en stock sous la terre cette matière première de valeur et non renouvelable, et si nous devons la découvrir à un moment de l'histoire de l'humanité où s'est fait jour la conscience que le pétrole est un produit noble et qu'il doit être réservé à des usages nobles, il devient alors urgent de corriger les habitudes et les distorsions économiques et sociales qui aboutissent à son gaspillage. Voilà la tâche la plus urgente, laissant le temps suffisant à Petrobrás pour la prospection et l'exploitation. Quand ce pétrole commencera à être extrait, nous l'aurons en quantité suffisante pour l'industrie pétrochimique, pour les plastiques, les résines, les engrais, les solvants et les médicaments.

Nous sommes également préoccupés, Monsieur le Ministre, par l'abandon

entre les mains d'entreprises étrangères de nos richesses minières les plus significatives. Durant près d'un siècle de l'histoire contemporaine, les agissements de ces entreprises ont engendré plus de méfaits qu'apporté de bienfaits dans la quasi totalité des pays où elles se sont introduites. Elles ont engendré la guerre, la corruption, les coups d'Etat, l'épuisement accéléré des réserves pétrolifères; tout cela était du domaine public, Monsieur le Ministre, à l'époque de la campagne historique du pétrole.

Aujourd'hui, les perspectives sont encore plus difficiles. Les Etats-unis projettent d'investir cent milliards de dollars dans la recherche de l'autosuffisance en pétrole, après avoir autorisé la dilapidation de leurs réserves du Texas, à l'époque parmi les plus importantes connues dans le monde. Il se trouve, Monsieur le Ministre, que cinq des sept plus grandes sociétés pétrolières sont d'origine nord-américaine. A elles seules elles contrôlent 44,7% de la production mondiale. L'entrée de ces sociétés dans le pays constitue un risque sérieux pour les intérêts nationaux, et ce risque augmentera dans la mesure où des secteurs expressifs de la pensée brésilienne continueront d'être, comme ils le sont, mis dans l'impossibilité d'exprimer leurs doutes et leurs opinions sur le sujet.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, nous insistons auprès de vous pour que vous révoquiez les dispositions, prises le 13 octobre dernier, qui ont interdit la manifestation de notre opinion et de celle de nos collaborateurs sur les "contrats de risques"; et pour que vous retiriez la censure préalable pesant sur notre hebdomadaire et autres journaux du pays.

Nous vous informons également que nous faisons parvenir la copie de cette lettre à la présidence de l'Association brésilienne de presse, à la présidence de la Société interaméricaine de presse, au président du Tribunal fédéral suprême, au Conseil national du pétrole, aux dirigeants des partis de l'Alliance pour la rénovation nationale et du Mouvement démocratique brésilien, ainsi qu'aux principaux organes d'information.

Avec nos sentiments respectueux.

Raimundo Rodrigues Pereira
éditeur,
au nom du Conseil de rédaction
du journal MOVIMENTO

Conseil de rédaction de MOVIMENTO:

Aguinaldo Silva	Francisco Pinto	Sérgio Buarque
Antonio Carlos Ferreira	Jean-Claude Bernardet	Juca Martins
Bernardo Kucinski	Marcos Gomes	Flávio de Carvalho
Elifas Andreato	Maurício Azedo	Flávio Aguiar
Fernando Peixoto	Raimundo R. Pereira	
Francisco de Oliveira	Teodomiro Braga	

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140 F - Etranger 160 F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249

D 293-4/4